

Le premier ministre a annoncé jeudi 1^{er} février de nouvelles mesures pour calmer la colère des agriculteurs.

Tout en critiquant « la surdité de l'Europe », les syndicats majoritaires ont appelé à suspendre les blocages. Reportage dans

les Côtes-d'Armor sur les tracteurs, points communs entre les différents secteurs et symbole des manifestations paysannes.

Gabriel Attal cède largement à la FNSEA

— Le premier ministre, Gabriel Attal, a présenté, jeudi 1^{er} février, une nouvelle salve d'annonces pour répondre à la colère des paysans.

— En réaction, la FNSEA, syndicat majoritaire, et les Jeunes Agriculteurs ont appelé à suspendre la mobilisation.

« Avons-nous répondu au malaise ? À l'évidence non. Avons-nous fait des erreurs ? À l'évidence oui », a reconnu Gabriel Attal, en ouverture de sa conférence de presse, jeudi 1^{er} février. Depuis l'Hôtel de Matignon, le premier ministre a présenté à la mi-journée une troisième salve d'annonces pour tenter de répondre à la colère des agriculteurs qui secoue le pays depuis deux semaines.

Au même moment, Emmanuel Macron était à Bruxelles pour un sommet exceptionnel sur l'Ukraine. L'occasion pour le président de la République d'échanger avec la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, sur la crise agricole. Et ce alors que des milliers d'agriculteurs manifestaient devant le Parlement européen.

À Paris donc, le premier ministre, entouré des ministres de l'économie, de l'agriculture et de la transition écologique, Bruno Le Maire, Marc Fesneau et Christophe Béchu, a décliné un ensemble de mesures, reprenant les principales revendications de la FNSEA, syndicat majoritaire, et des Jeunes Agriculteurs (JA). Au total, le gouvernement débloque 400 millions

d'euros. Dans la foulée, les deux organisations ont appelé « à suspendre les blocages et à rentrer dans une nouvelle forme de mobilisation ». Elles attendent des « premiers résultats » d'ici au Salon de l'agriculture, qui s'ouvrira le 24 février à Paris, ainsi que l'adoption d'une loi d'orientation et d'avenir agricole et la mise en place de mesures européennes d'ici au mois de juin. Sans cela, elles menacent de relancer un mouvement de contestation.

Le gouvernement fait une concession importante au sujet des produits phytosanitaires. Début février devait être lancée une nouvelle stratégie Ecophyto. Ce plan, qui a fait l'objet d'une concertation ces derniers mois, vise à abaisser de 50 % l'usage des pesticides d'ici à 2030. Cet objectif avait déjà été fixé en 2008 – à l'époque à l'horizon 2018 – mais il n'a jamais été atteint.

repères

L'agriculture française en chiffres

813 000 personnes travaillaient de façon permanente en France, en 2020, dans l'agriculture (exploitants et coexploitants, actifs de la famille, salariés permanents non familiaux), selon le dernier recensement agricole. Dans ce secteur, le nombre d'actifs a baissé de 11 % en dix ans.

100 hectares et plus, c'est la superficie moyenne qu'occupent plus de 100 000 exploitations, soit un quart du total. En 1970, ces « grandes » exploitations ne représentaient que 2 %.

Répondant à la demande de la FNSEA, l'exécutif a annoncé « mettre en pause » la nouvelle stratégie Ecophyto, « le temps d'en retravailler un certain nombre d'aspects, de le simplifier », a indiqué Marc Fesneau.

1620 € par mois, c'est la rémunération moyenne d'un agriculteur non salarié, en 2021. En 2023, selon des estimations de l'Insee, la valeur ajoutée brute par actif (qui tient compte des subventions) a baissé de 9 %. Les disparités sont fortes d'un domaine agricole à l'autre, d'une exploitation à l'autre. En 2019, l'Institut national de la statistique établissait à 26 % le pourcentage d'agriculteurs vivant en dessous du seuil de pauvreté.

9,5 milliards d'euros de subventions européennes ont été accordés en 2023 à l'agriculture française, selon l'Insee. La France demeure le premier bénéficiaire de ces subventions.



Répondant à la demande de la FNSEA, l'exécutif a annoncé « mettre en pause » ce plan, « le temps d'en retravailler un certain nombre d'aspects, de le simplifier », a indiqué Marc Fesneau. Concrètement, le gouvernement veut mettre en place un nouvel indicateur de mesure de l'usage des pesticides : l'un des indicateurs actuels, le Nodu (nombre de doses unités), présente des limites et est contesté par plusieurs organisations agricoles. Le gouvernement entend mener ce chantier d'ici au Salon de l'agriculture.

Marc Fesneau a aussi annoncé que le gouvernement ferait appel dans des procédures concernant les « zones de non-traitement » (ou ZNT) par des pesticides, c'est-à-dire les distances de sécurité à respecter à proximité d'habitations ou de cours d'eau. Par ailleurs, le calendrier français concernant l'examen de ré-homologation des produits phytosanitaires sera aligné sur le calendrier européen.

« Nous sortirons d'une situation où notre agence sanitaire se prononce sur des produits, sans coordination avec le régulateur euro-

péen », a par ailleurs ajouté le premier ministre, taclant au passage l'Anses, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation. « Le gouvernement se trompe de réponse. Au motif d'éviter des « sur-transpositions », qui restent à démontrer, il met en péril notre agriculture face aux bouleversements à venir », a réagi la Fondation pour la nature et l'homme.

Gabriel Attal en a profité pour réaffirmer la promesse d'Emmanuel Macron : pas d'interdiction de produits phytosanitaires sans alternatives. Deux cent cinquante millions d'euros ont été déjà mis sur la table « pour financer l'identification de nouvelles solutions ». « Nous mettrons à nouveau un coup de collier pour y parvenir », a appuyé le locataire de Matignon. Face à ces annonces, l'eurodéputée PPE, Anne Sander (LR), se montre prudente : « Concernant la suspension du plan Ecophyto, il va falloir être vigilant ce qu'il en sortira à la fin : j'attends de voir si cela apportera du positif aux agriculteurs. »

Concernant le volet revenu, le gouvernement envisage de ●●●

Le premier ministre Gabriel Attal (à d.) et le ministre de l'économie Bruno Le Maire (à g.) à l'Hôtel Matignon, le 1^{er} février. Julien De Rosa/AFP



Les tracteurs de la révolte

— Symbole de la colère des agriculteurs, les tracteurs sont plus qu'un outil de travail.

— Puissants, perfectionnés, souvent hors de prix, ils incarnent une course à la productivité.

— Ils tracent aussi le sillon d'une agriculture plus verte.

Côtes-d'Armor
De notre envoyé spécial

Enfant, Pierre Le Graet s'attardait devant les pages «vieux modèles» de *Tracteurs Magazine*. À présent âgé de 20 ans, l'étudiant en licence de production animale avoue que les engins agricoles ne le font plus «réver». Mais lorsqu'il est de passage dans l'exploitation familiale, à Saint-Gilles-les-Bois, dans les Côtes-d'Armor, c'est volontiers qu'il manie le tracteur. D'une seule main – «l'habitude» –, Pierre enclenche la marche arrière. Il positionne la pailleuse – qui broie les bottes et épand de la paille – devant l'enclos où une vache allaite son petit, né la veille et qui d'ici à un an rejoindra une autre exploitation pour y être engraisé. À l'autre bout du hangar, un, deux, trois, quatre autres tracteurs, tous de la marque tchèque Ze-



vient une dernière fois à minuit, prêt à assister ses vaches en cas de mise bas délicate. Et puis, observe Patrick Le Graet, si ses tracteurs ont vu leur nombre et leur taille augmenter, c'est aussi que, à l'image des autres fermes françaises, son exploitation a grandi. Au fur et à mesure que les voisins, sans descendance, revendaient leurs terres au moment de la retraite, elle a décuplé, pour atteindre les 170 hectares. «Croître est devenu indispensable dans l'élevage de bovins destinés à la consommation, souligne-t-il. Car le prix par bête n'a quasiment pas augmenté depuis dix ans, et les marges ont fondu.»

Patrick Le Graet regarde son «gars», Pierre, en combinaison de travail, droit dans ses bottes, comme épanoui dans la bonne terre grasse. «À 52 ans, je pourrais me contenter de ce que j'ai. Finir tranquille ma carrière sans remplacer les vieux tracteurs, sans me préoccuper de la taille de l'exploitation, raconte-t-il. Mais je n'ai pas le choix, si je veux transmettre à mes enfants une ferme en bonne santé. Eux seront pleinement confrontés au changement climatique, déjà perceptible. Avec des sécheresses comme celles de l'an dernier, la deuxième taille de foin, en toute fin d'été, est devenue insignifiante. Du coup, il faudra plus de terres, plus de machines pour nourrir le même nombre de bêtes.»

Changement d'échelle. «Dans ma jeunesse, j'entendais mon père, marchand de bestiaux, dire qu'il suffit de vendre une ou deux vaches pour s'acheter un tracteur, poursuit Patrick. Aujourd'hui, il faudrait vendre une douzaine d'hectares pour s'offrir un tracteur très moyen, qui vous fait presque passer pour un rigolo à côté de ceux que l'on croise parfois sur les barrages...» Les barrages, particulièrement nombreux ces jours-ci dans l'Argoat, l'intérieur des terres bretonnes. Dès que l'on s'éloigne du littoral, on perçoit combien le tracteur incarne la colère d'une profession, qui ici occupe une voie rapide, là déverse pneus et lisier devant une sous-préfecture, là-bas bloque l'accès à une plateforme ap-

Suite page 4. ●●●

●●● renforcer la loi Egalim, censée protéger le revenu des agriculteurs en sanctuarisant le prix de la matière première agricole. «Dans les faits, elle est souvent contournée», a admis Gabriel Attal, notamment par la multiplication des centrales d'achat européennes. Une mission d'évaluation parlementaire va être lancée; elle devrait rendre ses conclusions au printemps.

Dix mille contrôles seront menés pour vérifier qu'il n'y a pas tromperie sur l'origine du produit. En cas de manquement, les sanctions infligées pourront atteindre 10% du chiffre d'affaires du fabricant. Bercy veut également cibler les centrales d'achat européennes, un sujet central aux yeux de Bruno Le Maire. «Je ne laisserai passer aucune tentative de contournement de la loi française par des centrales d'achat situées hors de France», a martelé le ministre de l'économie.

Paris compte également pousser l'idée d'une loi Egalim à l'échelle européenne et d'un réseau européen de la répression des fraudes. L'eurodéputé Vert, Benoît Biteau,

Paris compte également pousser l'idée d'une loi Egalim à l'échelle européenne et d'un réseau européen de la répression des fraudes.

voit un effet d'annonce. «Je doute que ces contrôles en grande surface et au niveau des centrales d'achat soient pérennes», affirme-t-il.

Enfin, le gouvernement va revoir l'approche concernant les retraites. À la suite d'une loi votée le 13 février 2023, la retraite des agriculteurs devait être calculée sur les 25 meilleures années. Mais la mise en œuvre s'avère plus délicate qu'annoncé. Un rapport publié par le gouvernement mardi 30 janvier estime que la législation serait défavorable aux petites pensions.

Le premier ministre a répété que la France s'opposait à un accord commercial entre l'Union européenne et le Mercosur. Paris compte continuer à mettre la pression pour mettre en place des «clauses miroirs»: les produits importés devront respecter les standards sanitaires et environnementaux en vigueur au sein du marché unique.

Sur ce sujet, l'exécutif va devancer Bruxelles avec une première mesure: l'instauration d'une clause de sauvegarde sur le thioclopride; autrement dit les importations de fruits et légumes traités avec ce pesticide seront interdites. «Cet exemple, c'est le signe de la nouvelle politique qui sera la nôtre, a déclaré Gabriel Attal. Des mesures miroirs partout, des clauses de sauvegarde pour lutter sans relâche contre la concurrence déloyale.»

Alban de Montigny
et Marie Dancer

sur la-croix.com
Retrouvez l'ensemble
des annonces



Des agriculteurs mènent une opération escargot sur la RN12 à hauteur de Plélo, dans les Côtes-d'Armor, le 1^{er} février. Louis Bontemps pour La Croix

●●● Suite de la page 3.

partenant à un grand de la distribution suspecté de prospérer sur le dos des agriculteurs.

Le tracteur est aussi – l'étymologie en atteste – ce trait qui unit les différentes déclinaisons du métier. Qu'ils soient légumiers ou producteurs de porcs, petit exploitant ou à la tête d'un élevage industriel, tous l'utilisent. « Outil de travail de plus en plus performant, le tracteur est aussi un objet de fierté, parfois un signe extérieur de richesse, comme peut l'être une voiture, observe William Mallet, responsable commercial de la concession Scolan, à Moustéru. Pour un Fendt ou un John Deere, les Porsche et Ferrari du monde agricole, il faut compter 1000 € par cheval. » Et une tendance s'impose sur l'ensemble du marché : « Les ventes des engins de moins de 50 chevaux régressent, celles des 200 à 350 chevaux affichent une progression à deux chiffres. »

Dis-moi quel est ton tracteur, je te dirai quelle agriculture tu pratiques... Sophie (1) se présente comme « paysanne », à la tête d'une « ferme » et non d'une « exploitation » – « Je n'exploite ni les hommes ni la terre ». Cette maraîchère, qui a opté pour le circuit court, aime à raconter que « quatre générations de fesses » se sont posées sur son unique tracteur. « À l'inverse, la démesure des engins d'aujourd'hui reflète une volonté de surpuissance face à la nature, tranche-t-elle. Elle résulte

Le mot «tracteur» est parfois synonyme de surendettement.

d'un engrenage dans lequel sont pris nombre de collègues, avec des coopératives qui vendent du rêve mais imposent leurs tarifs, avec une industrie agroalimentaire qui asservit l'agriculture. » Cette mécanisation croissante n'a pourtant rien d'un « suréquipement », considère Nicolas Goualan, journaliste à Paysan breton : « Elle participe, certes, d'une course à la productivité, mais vient aussi pallier le manque de main-d'œuvre. Bien souvent, les agriculteurs n'ont pas les moyens d'embaucher des salariés. Ils ont aussi du mal à en trouver. » Ce que confirme Benoît Le Goff, éleveur de volailles et céréalier à Plouagat : « Les salaires ne sont pas attractifs, d'autant que les journées, en saison, peuvent atteindre les douze heures... Alors, faute de bras, la puissance du tracteur fait la différence. » Un exemple ? « Si je veux respecter les dates réglementaires d'épandage et semer mon maïs à la période optimale, je n'ai pas d'autre choix que de faire appel à une entreprise de travaux agricoles qui, avec son tracteur de 250 chevaux, épand le fumier de volaille deux fois plus vite que moi, à 12 km/h. »

Avec l'envolée du prix du matériel, les agriculteurs externalisent de plus en plus certaines tâches, notamment lorsqu'ils s'installent, comme l'a fait l'an dernier Chloé Garel, 25 ans, à Illifaut, en association avec ses parents, en polyculture et engraissement de porcs. « Je fais aussi appel, pour l'épandage du lisier et la moisson, à une coopérative d'utilisation de matériel agricole. » Quant au tracteur sur lequel la jeune femme, ce jour-là, se rend à une action des Jeunes Agriculteurs, il fait l'objet d'une location de longue durée, un dispositif de leasing qui a le vent en poupe.

Le mot «tracteur», parfois synonyme de surendettement, s'invite régulièrement dans les conversations, assure Hervé Mainguy, secrétaire régional de la Coordination rurale et élu à la chambre d'agriculture des Côtes-d'Armor. « Le coût de la mécanisation est décorrélé de nos revenus : un hectare de blé, c'est 25 000 baguettes mais une marge brute d'à peine 100 €, plus 200 € d'aide de la PAC. » Assise à côté, sur le sol de la cuisine, Camille, 10 ans, fait le calcul sur sa tablette : à peine plus d'un centime revient à son père sur chaque baguette. « C'est honteux, les agriculteurs consacrent leur vie à nourrir les autres mais ne parviennent pas à nourrir leurs familles ! », s'étrangle Karine, la femme d'Hervé. C'est elle qui fait « bouillir la marmite » avec son salaire d'employée de la Sécu. Celle qui

est aussi maire, ici à Yvias, une commune de 800 âmes, incite régulièrement Hervé à abandonner le métier. Un motif de dispute. Hervé, déjà en train d'arrêter la production de bovins, compte parmi ces agriculteurs, nombreux, qui peinent à dégager le moindre euro de bénéfice. Un « devoir moral », doublé d'une fidélité à « l'identité » paysanne, l'emporte cependant sur la lassitude. « Je fais partie de la troisième génération... » Peut-il seulement s'en réjouir ? Une quatrième – un des fils travaille dans une coopérative agricole – pourrait un jour prendre la relève.

« Le coût de la mécanisation est décorrélé de nos revenus. »

Hervé Mainguy suit de près les annonces du gouvernement, notamment les aides concernant le gazole non routier (GNR). « Mes tracteurs en avalent 15 000 litres par an, c'est toujours bon à prendre. » Mais ce qu'il veut, c'est écouler sa production « à des prix décents ». Une revendication entendue de toutes les bouches, y compris de celle d'Éric Guéno, qui travaille avec sa femme et un salarié sur son exploitation, à Lanrodec. À 52 ans, lui dit gagner sa vie « correctement » – « c'est bien le moins quand on s'occupe de vaches

laitières neufheures par jour, 7 jours sur 7 ». Mais il participe aux manifs « par solidarité ». Le malaise, il le comprend. « On nous traite de pollueurs, on rejette sur nous la responsabilité des algues vertes. Pourtant, la terre, on l'aime, c'est notre élément. »

Pour en prendre soin, Éric Guéno mise sur l'agriculture de précision que permettent des tracteurs ultra-perfectionnés, comme ce mastodonte de la marque américaine Case. Malgré son mètre soixante-dix-huit, notre hôte n'arrive pas à hauteur des pneus. Une fois là-haut, dans la cabine, Éric Guéno fait défiler sur l'écran de bord la cartographie de chacune de ses 50 parcelles. Quand il est dans les champs, inutile de toucher le volant ; la barre de guidage, reliée à l'antenne GPS, dirige le tracteur. Et des capteurs permettent de délivrer, sans doublon, la bonne dose au bon endroit. « Moyennant un investissement de 20 000 €, je réduis de 10 à 15 % les quantités de gazole, d'engrais et de produits phytosanitaires. Écologie et économie se rejoignent. » Éric Guéno insiste : « Ce n'est pas parce qu'un type gare dans sa cour un tracteur à 200 000 € qu'il roule sur l'or. Un tracteur équipé des dernières technologies, c'est un moyen de rester dans la course. »

Denis Peiron

(1) Prénom modifié à sa demande.